

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 4839

présenté par

M. Bony

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 23, après le mot :

« production »,

insérer les mots

« et les modalités de transition vers plus de durabilité environnementale et socio-économique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors qu'un tiers des exploitations d'élevage a disparu entre 2010 et 2020, cette tendance à la baisse du nombre d'exploitations se poursuit au détriment en premier lieu des exploitations les plus vertueuses. Ainsi, on observe une tendance à une moindre durabilité tant d'un point de vue socio-économique (baisse du nombre d'éleveurs, hausse des coûts de production , hausse des actifs immobilisés, ménages agricoles ayant les plus faibles revenus) que d'un point de vue environnemental.

Pour mettre un terme à cette situation, un plan stratégique pour l'élevage est nécessaire. Il doit permettre d'orienter les filières vers un modèle permettant de conjuguer externalités positives de l'élevage , résilience, réduction des coûts de production et revenus dignes.